

Natura 2000 en Camargue



Parc
naturel
régional
de Camargue

Un projet ambitieux pour un territoire d'exception

Sur le territoire français, plus de 30 % de la superficie des zones humides ont disparu ces dernières années. La Camargue a heureusement subi une régression moins importante.



En effet, la présence du sel, la nature des activités économiques et la dynamique particulière du delta du Rhône ont contribué au maintien des étangs, marais, sansouires... ainsi qu'à l'entretien d'un vaste réseau hydraulique fonctionnel.

Ainsi, sur ce territoire, une interaction forte et originale s'est maintenue entre les différentes activités économiques et la préservation des milieux naturels. Cette relation très étroite entre l'homme et la nature a généré une grande diversité biologique reconnue au niveau international.

C'est pourquoi, un site Natura 2000 a été identifié sur la globalité du territoire du Parc naturel régional de Camargue pour intégrer le

réseau européen Natura 2000 au titre des directives « Habitats » et « Oiseaux ».

Les informations exposées dans ce document proviennent des nombreux inventaires et recherches scientifiques conduits depuis des dizaines d'années. Ils démontrent l'extrême richesse végétale et animale du delta du Rhône.

Cette richesse s'est développée et maintenue grâce aux nombreuses activités humaines pratiquées dans le Parc naturel régional de Camargue (élevage, riziculture, pêche, chasse, saliculture, vigne, polyculture...). Toutefois, l'équilibre entre les milieux naturels, les milieux cultivés et les espaces boisés reste très fragile.

Le plus grand site naturel français du bassin méditerranéen

La Camargue actuelle date de près de 7000 ans et couvre une superficie de 145 500 ha. Sa particularité essentielle est sa richesse en milieux naturels peu ou pas exploités. Elle est la plus grande zone humide de France et constitue la plus grande coupure « verte » entre Barcelone et Gênes.

Au sein de cette unité géomorphologique qui s'étend schématiquement de Fos-sur-Mer au

Grau-du-Roi, on distingue habituellement trois entités : la Camargue gardoise, l'île de Camargue (ou grande Camargue) et la Camargue du Plan-du-Bourg.

Le périmètre du Parc s'étend dans le département des Bouches-du-Rhône sur les 85 000 hectares de la grande Camargue (auxquels s'ajoutent 35 000 hectares en mer).





Des particularités physiques marquantes

- La Camargue est un grand delta, offrant d'Ouest en Est un linéaire de plus de 60 km de littoral sableux, et du Nord au Sud, une zone de transition entre l'eau douce et l'eau salée.
- À l'extrémité du couloir rhodanien, la Camargue est située sur un axe majeur de migration des oiseaux.
- Le climat méditerranéen aux contrastes forts (pluviométrie irrégulière mais de forte intensité, fort déficit hydrique estival, omniprésence des vents) conditionne l'influence naturelle et originale du sel.



L'intervention de l'homme en Camargue s'accélère à partir du XIX^e siècle.

Vaste plaine, potentiellement riche et fertile, la Camargue a suscité le développement des activités humaines dès le début du XIX^e siècle. Toutefois, les fréquentes inondations du Rhône ou de la mer ont nécessité la création de digues ceinturant le delta pour s'en prémunir ainsi que l'aménagement d'un vaste réseau de pompage, d'irrigation et de drainage conditionnant une maîtrise des entrées et des sorties d'eau douce et salée.





Zone humide d'importance internationale

La désignation de la Camargue au titre des zones humides d'importance internationale par la convention de Ramsar se justifie par la richesse et la diversité des habitats d'intérêt patrimonial reconnu.

- 40 habitats (milieux naturels) reconnus au niveau européen dont sept prioritaires
- Deux habitats d'intérêt national
- Trois habitats d'intérêt régional

■ Les habitats les plus caractéristiques sont essentiellement liés à la zone laguno-marine de la Camargue : sansouires (formations végétales basses dominées par les plantes supportant la présence du sel), boisements dunaires, mares et marais temporaires saumâtres, lagunes saumâtres et pelouses naturelles.

■ Sur un total de 5 700 espèces recensées, la Camargue compte plus de 200 espèces de la faune et de la flore qui bénéficient d'une inscription sur une liste de protection.

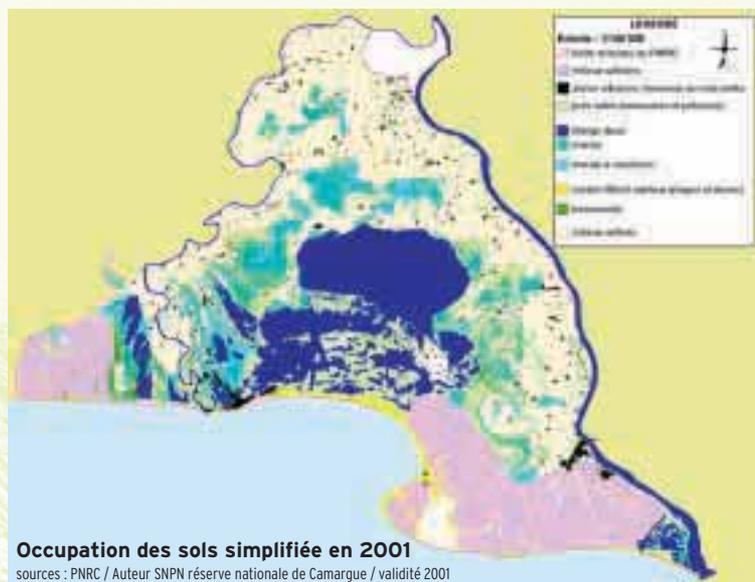
■ La flore comporte 80 espèces d'intérêt patrimonial dont près de la moitié est directement liée aux milieux littoraux et saumâtres et plus d'un tiers à des milieux humides ou aquatiques d'eau douce. Environ 20 % des espèces de la flore française sont recensées en Camargue.

■ Pour la faune, 409 espèces sont reconnues d'intérêt patrimonial dont 343 espèces d'oiseaux.

La Camargue est le premier site national pour sa richesse en avifaune : les trois quarts des espèces d'oiseaux présentes en France y sont recensées.

À l'échelle de l'ensemble de la Camargue, cette richesse des habitats et des espèces est conditionnée par trois composantes fondamentales du patrimoine naturel :

- des conditions originales liées à la présence permanente du sel et de l'eau ,
- la variabilité naturelle et la diversité apportées par la gestion artificielle des niveaux d'eau
- la présence de grands ensembles de végétation où les milieux naturels sont imbriqués les uns dans les autres (« mosaïques de milieux »)



		Nombre d'espèces recensées en Camargue ¹	Nombre d'espèces en France ²	%
Végétaux	Plantes vasculaires	1061	6020 e	18%
	Bryophytes	13	non connu	non connu
	Algues & Diatomées	157	non connu	non connu
	Champignons	89	non connu	non connu
Invertébrés	Arachnides	248	1690	15%
	Crustacés	155	2500 e	env. 6,5%
	Insectes	3169	34600 e	9 %
	dont Odonates	43	83%	52%
	Mollusques	132	1400 e	12 %
	Vers	109	3228	3 %
	Autres invertébrés	9	1544	< 1 %
Vertébrés :	Poissons et cyclostomes	75	416	19%
	Dont : d'eau douce	39	76 (65 r)	51%
	Amphibiens	10	38	31%
	Reptiles	15	38	38%
	Mammifères terrestres	44	109	40%
	Mammifères marins	non recensés	34	non connu
540	Oiseaux	398 (281 r)	537 (357 r)	74%
TOTAL		5684		

e= estimations

r= espèces d'oiseaux régulièrement observées

¹ Source : Observatoire Camargue

² Source : Muséum national d'histoire naturelle (SPN), juin 2001 et Gauvrit (1993), pour les invertébrés et la flore, il s'agit d'une simple estimation



Avec des hommes...

Aujourd'hui, la gestion collective et globale de l'eau offre une garantie de pérennité à la mosaïque des milieux. L'élevage extensif traditionnel contribue au maintien de vastes espaces ouverts entre prairies humides, sansouires et marais.

La riziculture mobilise de grandes quantités d'eau douce nécessaires au dessalement des terres et bénéfiques aux autres activités.

La chasse et la pêche contribuent au maintien et à l'entretien des vastes étangs et marais. L'exploitation du sel offre de grandes étendues d'eau saumâtre propices au dé-

veloppement d'espèces adaptées et à l'accueil des oiseaux aquatiques.

Un des enjeux majeurs du projet Natura 2000, qui sera élaboré avec les professionnels et les habitants de la Camargue, est d'assurer le maintien et l'équilibre des activités nécessaires à la conservation des milieux naturels. Dans les prochains numéros, seront présentées les activités humaines, leur histoire, leurs modes de gestion, leur évolution et leur interaction avec le fonctionnement des espaces naturels.

